

**Ensemble
depuis 120 ans**

Caisse Desjardins du Fleuve
et des Montagnes (Charlevoix)

ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE ANNUELLE

Desjardins
Caisse du Fleuve et des
Montagnes (Charlevoix)

ADOPTION DE LA RÉPARTITION DES EXCÉDENTS ANNUELS

¹ Incluent les intérêts sur les parts permanentes uniquement pour les caisses dont la réserve de stabilisation est insuffisante. Taux d'intérêt des parts permanentes : 0,50 % pour l'année 2020.

Excédents avant ristournes aux membres	5 164 000 \$
Virements réglementaires et autres	(3 067 000) \$
Intérêts sur les parts permanentes ¹	0 \$
Intérêts sur les parts de ristournes et les parts sociales	(1 000) \$
Ristournes aux membres	(662 000) \$
Alimentation du Fonds d'aide au développement du milieu (FADM)	(200 000) \$
Récupération d'impôts	176 000 \$
Utilisation de la réserve pour ristournes éventuelles (RRE) – Ristournes aux membres	487 000 \$
Utilisation de la RRE (FADM)	200 000 \$
Alimentation de la RRE	(828 000) \$
Alimentation de la réserve générale	(1 268 000) \$
Solde à répartir	0

ADOPTION DU VERSEMENT DES RISTOURNES, DE L'ALIMENTATION DU FADM PROVENANT DE LA RÉSERVE POUR RISTOURNES ÉVENTUELLES ET DES TAUX DE RISTOURNES

PROPOSITION DU VERSEMENT POUR L'ANNÉE 2020

Fonds d'aide au développement du milieu ²	200 000 \$
Ristournes aux membres ²	659 400 \$

RISTOURNE VOLUMES

	RÉPARTITION DES RISTOURNES AUX MEMBRES	TAUX PAR 1 000 \$ DE VOLUME	
		PARTICULIERS	ENTREPRISES
Comptes	82 348 \$	0,49 \$	0,49 \$
Épargne et placement	76 610 \$	0,49 \$	0,49 \$
Fonds	49 084 \$	0,49 \$	0,49 \$
Prêts et marges de crédit	184 924 \$	0,49 \$	0,49 \$
Ristournes assurances ³	107 192 \$	23 \$ / 1 000 \$ PRIME	
Ristourne produits ³	159 242 \$	MONTANT DE 50 \$ ⁴	

² La ristourne aux membres après récupération d'impôts ainsi que l'alimentation du FADM avant impôts sont prises à même la RRE.

³ Montant établi par la Fédération des caisses Desjardins du Québec.

⁴ Montant pouvant aller jusqu'à 50 \$ pour les membres remplissant les critères d'admissibilité durant 12 mois.